

Les missions des IEM :

L'accompagnement des personnes âgées de 3 à 10 ans (La Source) et de 10 à 20 ans (Le Passage) en situation de déficience motrice avec ou sans trouble associé.

Les IEM ont pour mission d'accompagner les personnes dans le développement de leurs compétences, sur les plans éducatif, pédagogique, thérapeutique et médical en fonction d'un projet individualisé réévalué tout au long de leur séjour.

Le projet se fonde sur les principes d'autodétermination et de participation sociale des personnes, le tout, orienté vers la transition inclusive.

Fiche d'identité		
La Source	Adresse	184 rue du Général Leclerc 59510 Hem
	Téléphone	03-20-02-06-61
	Mail	lasource@gapas.org
	Capacité	20 places
Le Passage	Adresse	6, Place du Général de Gaulle – 59290 Wasquehal
	Téléphone	03-20-89-29-33
	Mail	lepassage@gapas.org
	Capacité	32 places d'externat et 12 places d'internat
Organisme gestionnaire	GAPAS - 87 rue du Molinel 59700 Marcq-en-Barœul	
Association	La Vie, Autrement...	

Quelques dates clés

- **Février 1978** : ouverture de l'IEM La Source à Hem
- **Novembre 1982** : ouverture de l'IEM Le Passage
- **2007** : création du Groupement d'Associations Partenaires d'Action Sociale
- **2014** : Transfert de la gestion des IEM au GAPAS

Valeurs de l'association

- La dignité de tout être humain
- L'utopie nécessaire
- Le rôle fondamental de la vie associative
- Le GAPAS : une entreprise citoyenne d'action sociale

Contexte réglementaire

- **Loi n°2002-2** rénovant l'action sociale
- **Loi n°2005-102** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- **Annexes XXIV bis et ter au décret n° 89-798 du 27 octobre 1989**, intitulées « Conditions techniques d'autorisation des établissements et des services prenant en charge des enfants ou adolescents polyhandicapés »

Le service proposé

Un accompagnement individualisé

Pour chaque personne un Projet Individualisé (PI) est élaboré. Le PI est co-construit avec la personne, sa famille et les professionnels concourant à son accompagnement. Il est réévalué chaque année et peut l'être également à tout moment au regard de l'évolution des besoins de la personne.

Le Projet Individualisé, de façon générale vise, au-delà du maintien des acquis, la plus grande autonomie possible de la personne dans la vie quotidienne, les activités cognitives, sensorielles, motrices, la socialisation, l'expression, la communication ...

La bientraitance

Les IEM s'inscrivent dans une démarche de bientraitance et de lutte contre la maltraitance. Etre bientraitant c'est veiller au respect du projet, mettre en œuvre les soins, adapter les activités en gardant les objectifs de progrès, verbaliser ce que l'on va faire, maintenir un contact visuel et par le toucher, favoriser l'autodétermination ...

Moyens mis à disposition :

- 2 personnes ressources bientraitance
- Formation à la bientraitance
- Comité Qualité Bientraitance
- Procédure gestion des événements indésirables
- Questionnaires bientraitance

Un accompagnement éducatif

L'accompagnement proposé est à la fois collectif et individualisé. En effet, nous respectons l'individualité de la personne au sein du groupe en veillant aux besoins et au rythme de chacun.

L'accompagnement éducatif aux IEM s'articule autour de 3 axes : sensoriel, moteur et les activités d'apprentissage (scolaire, les premiers apprentissages ...).

L'accent est également mis sur la communication et les repères (spatio-temporel, reconnaître les personnes).

Les axes de travail et les priorités d'accompagnement sont définis en fonction du projet individualisé de chaque jeune.

Pour le groupe « des passagers » l'accent est mis sur un accompagnement à la vie d'adulte.

Le travail éducatif se fait conjointement avec l'équipe paramédicale et les parents.

Enfin, l'accompagnement éducatif vise à permettre aux personnes de s'ouvrir au monde grâce aux activités extérieures et au travail en réseau.

La Source		Le Passage	
Nom du groupe	Caractéristiques	Nom du groupe	Caractéristiques
Les loupiots	3 à 6 ans	Les plus jeunes*	10 à 14 ans
Les grands	6 à 8 ans	Les moyens*	15 à 16 ans
Les mômes	Classe externalisée	Les passagers	17 ans et plus

Un accompagnement médical et paramédical

L'équipe médicale et l'équipe paramédicale travaillent ensemble en étroite collaboration. L'accompagnement médical se caractérise par une consultation annuelle (à minima), par la prescription de bilans, de séances de rééducation, de différents soins et d'appareillages. L'accompagnement paramédical se caractérise par la réalisation de bilan, par la mise en place de rééducations, par l'administration des traitements. L'équipe paramédicale a également d'autres rôles :

- Assurer l'éducation à la santé
- Assurer une démarche de prévention en ce qui concerne l'hygiène, l'alimentation, la vaccination, la sécurité, l'orthopédie
- Un rôle pédagogique auprès des professionnels qu'ils sensibilisent et qu'ils forment à la manutention, la déglutition, l'épilepsie

Un accompagnement pédagogique

Un professeur des écoles spécialisé, détaché de l'Éducation Nationale est présent au sein de chaque IEM. Il a pour missions d'adapter les programmes pédagogiques aux besoins et aux capacités des personnes, de mettre en place un apprentissage personnalisé et d'évaluer.

La classe externée de l'IEM La Source au sein de l'école maternelle Saint Exupéry de Hem.

L'internat

L'internat peut accueillir jusqu'à 12 personnes par soir, du lundi soir au vendredi matin. L'accueil à l'internat est mis en place dans le cadre du projet individualisé. Ainsi, la personne bénéficie de l'internat en réponse par exemple à un besoin d'émancipation, à la nécessité d'un accompagnement à l'autonomie, ou encore, à un accompagnement à l'orientation vers un établissement pour adulte. Certaines personnes sont accueillies pour pallier des difficultés familiales.

L'internat est également une solution à l'éloignement géographique du lieu du domicile de la personne qui est accueillie la journée.

Un accompagnement pluridisciplinaire

La pluridisciplinarité aux IEM permet une approche globale de l'utilisateur à travers différents métiers. Elle consiste à croiser des regards spécialisés dans une recherche de complémentarité des disciplines au bénéfice de la personne accompagnée.

- | | | | |
|---|------------------------------|---|---------------------------|
| - Médecin de Médecine Physique et de Réadaptation | - Ergothérapeute | - Le moniteur éducateur | - Agent technique |
| - Neuropsychiatre | - Orthophoniste | - Aide Médico-Psychologique / Accompagnant éducatif et social / Aide-soignant / Agent de soin | - Technicienne de surface |
| - Psychologue | - Enseignant | | - Secrétaire |
| - Psychomotricien | - Éducateur de jeunes enfant | | - Equipe de direction |
| - Kinésithérapeute | - Éducateur spécialisé | | |
| - Infirmier | | - Maitresse de maison | |

Le partenariat

Le développement du partenariat est un axe important. En effet, c'est grâce à ces échanges que nous pouvons répondre aux besoins de la personne et proposer des activités plus riches, en cohérence avec leur projet individualisé.

Quelques exemples : Établissements (MAS, FAM, IME ...), éducation nationale, mairie de Hem et de Wasquehal, piscine municipale, médiathèque, Guit'lib (association art et spectacle vivant), ferme pédagogique ...

Le plan d'action

N°	Intitulé de la fiche action	Objectifs
1	La place des familles	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le travail de coopération et de partenariat entre les familles et les professionnels dans le cadre du projet individualisé - Susciter davantage l'implication des familles à la vie de l'établissement
2	L'accompagnement à la vie affective et sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux prendre en compte la vie affective et sexuelle de la personne dans l'accompagnement
3	L'orientation et la sortie	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre un parcours de vie sans rupture pour la personne et son entourage - Faciliter l'orientation et assurer son suivi
4	Le projet individualisé	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer les PI de manière co-construite et transdisciplinaire, intégrant le jeune et ses parents. - Assurer un suivi et une évaluation régulière des PI notamment au regard des bilans d'activité. - Élaborer des PI s'articulant autour des objectifs, des moyens mis en œuvre et de l'évaluation
5	L'accompagnement éducatif à l'IEM le passage	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un accompagnement éducatif davantage en lien avec l'âge - Offrir un accompagnement éducatif repérant - Mieux préparer la sortie
6	Développer le volet pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer, renforcer et pérenniser le dispositif de la classe externée à la Source - Renforcer la place du pédagogique au sein de l'équipe pluridisciplinaire - Développer l'inclusion scolaire au Passage
7	Le projet de l'internat	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'internat
8	Répondre à l'évolution des besoins des personnes accompagnées	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences en lien avec l'évolution de la population accueillie. - Renforcer nos ressources à l'externe et le travail en réseau
9	Création d'un SESSAD	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir une solution d'accompagnement alternative à l'accueil en établissement pour les personnes âgées de 0 à 20 ans. - Apporter une réponse adaptée aux besoins des personnes, notamment en favorisant l'inclusion vers le milieu ordinaire et en permettant d'éviter les ruptures de parcours.